



Pour publication immédiate : 20/06/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO FAIT AVANCER LES MESURES LÉGISLATIVES POUR CONFÉRER À L'ÉTAT LE CONTRÔLE SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MTA ET RÉPONDRE À LA CRISE ACTUELLE

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a fait avancer aujourd'hui les mesures législatives pour conférer à l'État de New York le contrôle majoritaire de la MTA, et par conséquent, la responsabilité et l'autorité de répondre à la crise actuelle.

Ces mesures législatives ajouteraient deux sièges supplémentaires de l'État au Conseil d'administration de la MTA nommés par le Gouverneur et un vote additionnel pour le Président. Le nouveau total de membres votants du Conseil d'administration accorderait désormais à l'État huit personnes nommées et neuf votes.

À l'heure actuelle, il n'y a aucun vote majoritaire pour la MTA. L'État de New York a actuellement huit sièges, la Ville de New York a quatre sièges et Nassau, Suffolk, Westchester, Dutchess, Orange, Rockland et Putnam ont le solde des sièges du Conseil d'administration, soit un total de 14 sièges avec droit de vote.

La structure organisationnelle de la MTA a été créée à l'origine en 1965. Même si le Conseil d'administration incluait tous les gouvernements de la région de la MTA, il divisait également la responsabilité entre les divers dirigeants politiques de l'Autorité. Cela a créé un Conseil d'administration sans responsabilité, qui exige le développement d'une coalition constante pour agir. Depuis des décennies, la procédure opérationnelle standard a été de pointer le doigt.

Déclaration du Gouverneur Cuomo :

« La MTA est en état de crise. Le sous-financement historique la laisse avec un équipement obsolète datant des années 1940. La bureaucratie est dysfonctionnelle. Les dernières fermetures des voies d'urgence à Penn Station le 8 juillet seront la goutte qui fait déborder le vase. Les annulations du LIRR et de New Jersey Transit le 8 juillet achemineront plus de personnes vers le réseau du métro, en plein milieu de l'été. Il n'y a pas de solution rapide, ni mineure, pour la MTA. Nous avançons 32 milliards de dollars pour le plan d'immobilisations de la MTA, soit un montant historique, mais il doit être mis en œuvre : achat de nouveaux wagons, installation de nouvelles signalisations, acquisition de nouveaux équipements et recrutement de nouveau personnel. Nous tenons une conférence internationale la semaine prochaine pour les meilleurs fournisseurs.

La structure du Conseil d'administration de la MTA a assumé la participation régionale dans les réseaux de transport de la région métropolitaine, mais n'a laissé personne en charge. Même si l'État de New York a six sièges avec droit de vote sur 14, ce n'est pas le contrôle. Aucun plan de transformation n'exige un changement majeur et peut-être plus d'investissements conclus entre les divers organes politiques distincts aux besoins concurrentiels. Les projets complexes ne sont pas gérés efficacement par entente unanime de bureaucraties politiques importantes. Nous ne disposons pas de 10 ans pour l'accomplir. L'État se dévouera à la tâche et assumera la responsabilité, mais l'État a besoin de l'autorité.

L'État a adopté une approche similaire à l'Autorité portuaire (Port Authority). L'État de New York est responsable de la reconstruction des aéroports LGA et JFK. L'État est responsable de la supervision du pont Tappan Zee Bridge, du pont Kosciuszko Bridge et de nombreux autres. L'État n'a pas peur de relever des défis, mais nous avons besoin de la capacité et de l'autorité d'agir.

Pour le projet du métro de Second Avenue, par exemple, la MTA piétinait. L'État a assumé le contrôle des projets à l'aide du personnel de l'État. Les autres membres du Conseil d'administration de la MTA ne se sont pas opposés au rôle de l'État car ce n'était pas dans leur région ou ils n'avaient aucun désir de participer à ce qui semblait un projet voué à l'échec. Le métro de Second Avenue a été retardé pendant des années, et selon les prévisions, l'échéance devait être ratée à nouveau. Grâce à l'intervention de l'État, nous avons achevé la tâche dans les délais impartis.

Certaines personnes assument que les six sièges avec droit de vote de l'État représentent la majorité et que l'État a le contrôle. Évidemment, six n'est pas une majorité de 14 sièges avec droit de vote et de nombreux problèmes créent une controverse qui peut inciter les autres juridictions à battre les six votes. Nous l'avons déjà observé pour les questions d'augmentation des contributions du gouvernement local aux dépenses de fonctionnement, mais si leur position est que l'État possède le contrôle, alors cela ne devrait pas être un problème de lui conférer réellement ce contrôle. En toute logique, ils ne peuvent pas alléguer le contrôle de l'État et s'y opposer en même temps.

En résumé, corrigeons l'erreur fondamentale et initiale : "Mettons quelqu'un en charge". L'État représente l'entité manifeste pour gérer un réseau régional et contribue de multiples financements des autres juridictions. Le fait est simple si personne ne possède la responsabilité et l'autorité, le changement rapide et fondamental de toute culture ou de tout système est impossible ».

###